

**Le gouvernement de Vichy,
la Révolution nationale et la Collaboration**

- Fiche 2 -

A- Le gouvernement de Vichy, un régime autoritaire :

Questions	
<p>Art. 1^{er}. — 1 - Le Chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État qui ne sont responsables que devant lui. 2 - Il exerce le pouvoir législatif. [...] 3 - Il promulgue les lois et assure leur exécution. [...]</p> <p>Art. 2. — Sont abrogées toutes les dispositions des lois constitutionnelles des 24 février 1875, 25 février 1875 et 16 juillet 1875 incompatibles avec le présent acte.</p> <p style="text-align: right;"><i>Journal officiel du 12 juillet 1940.</i></p>	<p>1/ Quelle est la nature de ce document ?</p> <p>2/ Quelle est la situation du pays à cette date ?</p> <p>3/ Souligne les pouvoirs du chef de l'Etat.</p> <p>4/ D'après tes connaissances et les repères historiques, à quoi correspondent les lois de 1875 ?</p> <p>5/ Que peux-tu conclure ?</p>
<p>«Maréchal, nous voilà ! Devant toi le sauveur de la France, Nous jurons, nous tes gars, De servir et de suivre tes pas. Maréchal, nous voilà ! Tu nous as redonné l'espérance, La patrie renaîtra ! Maréchal, Maréchal, nous voilà !»</p>	<p>6/ À quoi te fait penser cette chanson ?</p>

⇒ **La censure**

à partir du Musée de la Résistance en ligne

Cheminement :

Sur le Musée de la Résistance en ligne (<http://www.museedelaresistance.com>) :

> aller dans **BASE MEDIAS**,

> taper entre guillemets « **Crest** » (dans le champ « Recherche libre »),

> ouvrir la photo « **Visa et cachet du censeur sur le n° 2292 du Crestois du 11 mars 1944** »,

> lire le **contexte historique**.

Questions
1/ Relève le nom du quotidien dont il est question. De quel type de presse s'agit-il ?
2/ Qui surveille le contenu du journal ?
3/ Comment appelle-t-on cela ?
4/ Quelle liberté est ainsi bafouée ?

⇒ **La devise du gouvernement de Vichy :**

Cheminement :

➤ Aller dans **BASE MEDIAS**

➤ Taper entre guillemets « **Témoignage de satisfaction mérité par l'élève, 1941** »

➤ Ouvrir la notice

➤ Lire la notice.

Questions
1/ Quelle est la devise présente sur ce document ?
2/ Que peut signifier cette devise ? Commente-la.
3/ Pour quelle raison le directeur d'école peut-il être amené à distribuer ce type de document ?

Cheminement :

- Aller dans **BASE MEDIAS**
- Taper, entre guillemets, « **Le maréchal s’adresse aux écoliers à la rentrée d’octobre 1941 à travers cette carte** »
- Ouvrir la notice
- Lire la notice.

Questions
1/ Quel est le message principal du maréchal Pétain aux écoliers français ?
2/ Explique quels sont les deux adversaires dont parle le maréchal Pétain dans le document.
3/ Regarde attentivement la couverture du document et explique ce que tu y vois.

⇒ **La propagande :**

Cheminement :

- > aller dans **BASE MEDIAS**,
- > taper, entre guillemets « **Affiche de propagande du gouvernement de Vichy** »
- > ouvrir la photo
- > lire le **contexte historique**.

Questions
1/ Décris ce que tu vois.
2/ Explique quelle image le maréchal Pétain souhaite donner de lui-même sur cette affiche.
3/ Explique pourquoi le maréchal Pétain évoque la « France éternelle ».

On voit :	On comprend :
1/	1/
2/	2/
3/	3/
4/	4/
Les responsables de la défaite sont (donner cinq réponses) :	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

B- Un régime xénophobe et antisémite :

⇒ **Loi d'octobre 1940 sur l'exclusion des Juifs**

Cheminement :

- > aller dans la « **BASE MEDIAS** »,
- > taper, entre guillemets, « **Loi du 3 octobre 1940** » (dans le champ « Recherche libre »),
- > ouvrir le document « **Loi du 3 octobre 1940 portant sur le statut des Juifs** »,
- > lire le **contexte historique**.

Questions
1/ À quoi te font penser ces lois ?
2/ Qui les a rédigées ?

⇒ **Arrestation d'Erna Gottlieb**

Cheminement :

Dans « **LA RESISTANCE DANS LA DROME** » :

> À l'aide du plan de l'exposition, aller dans la 1^{re} partie « **Zone "libre" et occupations** » puis, dans la sous-partie 1.1.4 « **Persécutions antisémites** », puis, dans la thématique 1.4.3. « **Rafles et arrestations de Juifs, la déportation** ».

> Dans le bandeau des médias, clique sur la notice « **Feuille de témoignage sur la déportation d'Erna Gottlieb** »,

> lire attentivement la notice.

Questions
1/ D'où vient cette personne ?
2/ Où va-t-elle transiter ?
3/ Où est-elle finalement envoyée ?

⇒ **Camp d'internement**

Cheminement :

Dans l'exposition « **LA RESISTANCE DANS LA DROME** » :

> À l'aide du plan de l'exposition, aller dans la 1^{re} partie « **Zone libre et occupation** » puis dans la sous-partie 1.2 ⇒ « **Etat français et collaboration** » puis dans 1.2.2 ⇒ « **Camps drômois pour Indésirables** »

> ouvrir la photo « **Camp d'internement de Loriol** »,

> lire le **contexte historique**.

> Pour compléter ses connaissances, **bien lire le texte introductif et consulter les autres notices dans le bandeau « Médias »**.

Questions
1/ Relève cinq nationalités de personnes emprisonnées : <ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ ▪ ▪ ▪
2/ Que signifie « GTE » ? Quelle différence existe entre un « camp » et un « GTE » ?
3/ Pour quels motifs les personnes étaient-elles mises dans des camps ?
4/ Quelle autre ville drômoise avait aussi un camp ?

C- Un régime qui collabore avec les Nazis :

⇒ Le Service du Travail Obligatoire (STO)

Cheminement :

Dans l'exposition « **LA RESISTANCE DANS LA DROME** » :

> aller dans la **2^e grande partie** intitulée « **Résistance** », puis dans la **sous-partie 2.3** « **Grèves et manifestations** », puis, dans la **thématique 2.3.3** « **Contre le STO** »

> Bien lire le **texte introductif**, puis cliquer sur la notice « **Manifestation de Romans contre le STO (10 mars 1943)** »,

> lire le **contexte historique**.

Questions
1/ Que doit emmener ce train ?
2 /Quels sont les motifs de protestation inscrits dans les tracts rédigés la veille de la manifestation ?
3/ Comment peut-on interpréter l'action de la population ?
4/ Est-ce qu'un « acte de refus » peut être qualifié d'« acte de résistance » ?

Feuilleter l'album photos pour découvrir d'autres photos d'archives de l'événement.

⇒ Evolution du nombre de départs pour la Relève ou le STO

Cheminement :

Dans le Musée de la Résistance en ligne :

> aller dans la « **BASE MEDIAS** »,

> taper, entre guillemets, « **Evolution du nombre de départs pour la Relève ou le STO** » (dans le champ « Recherche libre »),

> cliquer sur la notice et son graphique,

Dans le plan de l'exposition « La Résistance en Drôme-Vercors »,

> Aller dans la **1^{re} partie** « **Zone "libre" et occupations** », puis dans la sous-partie 1 « **Etat français et collaboration** », puis, dans la **thématique 1.2.4**. « **Relève et STO** »,

> lire attentivement le **texte introductif**

> descendre avec le curseur, jusqu'au **bandeau des médias**

> cliquer sur la notice « **Evolution du nombre de départs pour la Relève ou le STO** »

> lire attentivement l'**analyse média** et le **contexte historique**.

Questions
1/ D'après ce document, qu'est-ce que le STO ?

.....
2/ Comment évolue-t-il entre 1943 et 1944 ?
3/ En te reportant au graphique, explique le changement que tu constates entre 1942 et 1944.
3/ Peux-tu expliquer les raisons de ce changement ?
4 / Quelle est la conséquence la plus frappante de l'instauration du STO ?

⇒ **La Milice et Légion des Volontaires Français (LVF)**

Cheminement :

Sur le site du Musée de la Résistance en ligne :

> aller dans **BASE MEDIAS**,

> taper « **Attaque du siège de la Milice à Valence** » (dans le champ « Recherche libre »),

> ouvrir la notice

> lire le **contexte historique**.

Questions
1/ Quelle est la nationalité des miliciens ?
2/ Quel est leur rôle pendant la guerre ?
3/ Comment a été préparée l'attaque ? En quoi la préparation peut-elle être qualifiée de « minutieuse » ?
4/ Pourquoi les résistants doivent-ils être prudents ?

5/ Explique en quoi consiste un groupe-franc.

.....

.....

.....

.....